

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCATION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe assainissement
affermage - Vote du budget
primitif 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

Absente : Maité GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-096-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Dans le cadre du choix effectué par la collectivité de confier l'ensemble du service d'assainissement collectif à un seul et même délégataire, le budget annexe Assainissement Affermage fusionnera en cours d'année avec le budget annexe Assainissement Régie. Les prévisions pour l'exercice 2024 n'intègrent pas, à ce stade l'extension de périmètre qui résultera de cette fusion.

Fonctionnement :

- Les recettes auprès des usagers sont en légère hausse, intégrant la dernière année de revalorisation tarifaire qui avait été lissée sur trois ans. Ces recettes concernent le périmètre actuellement en DSP.
- Un produit de gestion de 100 000 € a été intégré, correspondant à une clause du protocole d'accord signé avec le délégataire actuel portant sur un remboursement des sommes affectées au fonds de renouvellement et non dépensées pendant la durée du contrat.
- Les dépenses courantes sont en hausse d'environ 10 %, en particulier les fluides et des opérations de réparations du bâtiment de la station de St Sulpice sur Risle, qui incombent au propriétaire.

Investissement :

En investissement, les principaux projets inscrits sont les suivants :

Programme investissements - Assainissement affermage - 2024						
CHAPITRE	Opération	Depenses - HT€	Subventions - Participations, etc	Autofinancement réel	Avances agence	Impact net budget
21	ENVELOPPE COURANTE DIVERS	50 000	0	50 000	0	50 000
21	DIAGNOSTIC PERMANENT - TRAVAUX PROVISIONS	50 000	0	50 000	0	50 000
20	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	20 000	0	20 000		Révision de prix 20 000
23	Travaux Aube - l'Aigle: Partie privative	72 000	0	72 000	0	Avenant + révisions 72 000
23	Travaux Aube - l'Aigle: Partie publique	318 000	0	318 000	0	Avenant + révisions 318 000
23	TRAVAUX TALUS STEP St Sulpice	150 000	0	150 000	0	Etude lancée en janvier 2024 (18157 + 150000) 150 000
23	BOIS ROBERT_Extension réseau EU	231 000	0	231 000	0	Etude non lancée 231 000
TOTAL		891 000	0	891 000	0	891 000

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-096-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Aucune subvention n'a été inscrite pour ces projets, car il s'agit de travaux non subventionnables ou d'aléas / avenants ou révisions de prix sur des projets ayant déjà fait l'objet d'un financement.

Les travaux concernant le quartier Bois Robert à L'Aigle n'ont pas fait l'objet d'une étude technique chiffrée. Il s'agit d'une évaluation au ratio. Il est de même pour les travaux concernant le talus de la station de St Sulpice.

Concernant les travaux d'assainissement du quartier de La Madeleine, ils seront inscrits au budget après attribution définitive des marchés et seront refacturés par le budget général selon un étalement sur plusieurs années.

Une étude financière plus fine sera réalisée avant la fin du premier semestre dans la perspective de la fusion des deux budgets assainissement portant notamment sur :

- Le besoin de financement en investissement, même si les résultats du schéma directeur ne seront connus que dans plusieurs mois
 - La capacité d'endettement
 - La capacité d'autofinancement issue de la section de fonctionnement
 - L'évaluation du tarif cible de la collectivité au regard de ses besoins, dans le cadre d'un service homogène sur le territoire et après attribution du marché de DSP à un nouveau délégataire.
- Vu la délibération n° 2024-02-15-012 prise par le Conseil Communautaire le 15 février 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB),

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif du budget annexe Assainissement Affermage 2024.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the circular stamp.